

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2017

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2017

ANNEXE : SITUATION FINANCIERE

Le SIOM vote deux budgets :

- ✓ l'un dit « public » pour les activités liées aux déchets ménagers des adhérents adossées à la fiscalité,
- ✓ l'autre dit « privé » pour les activités de nature industrielle et commerciale : traitement des ordures ménagères de non adhérents ainsi que de déchets industriels, ventes de chaleur, ... toutes prestations qui, sauf cas particulier, ne peuvent être couvertes par la fiscalité,

Pour les besoins de la présentation de l'analyse financière, ces deux budgets sont consolidés.

Situation financière du SIOM (consolidée)

En 2016, 4 nouvelles communes ont été intégrées au SIOM, les dépenses et les recettes de 2016 et 2017 tiennent comptes de ce changement de périmètre.

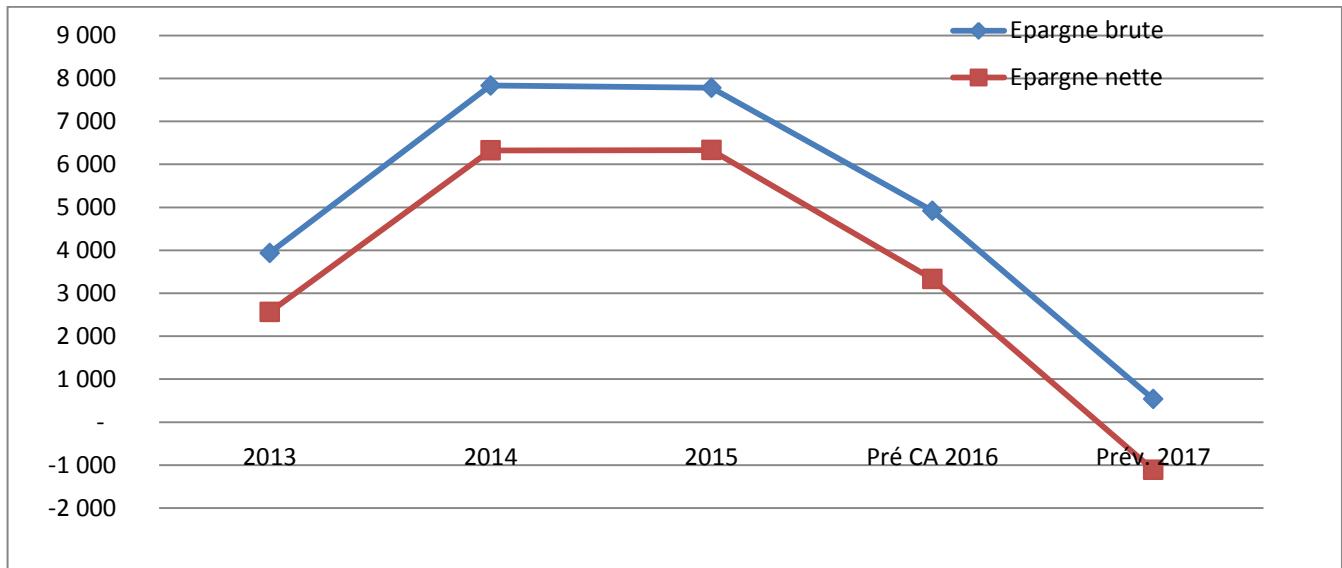
L'estimation du CA 2016 comprend les dépenses et les recettes réalisées sur les budgets de la Communauté Paris-Saclay et du nouveau syndicat.

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Pré CA 2016	BP 2017
Recette fonct.	28 851k€	32 953k€	32 129k€	33 880k€	33 972k€
Dépenses fonct	24 065k€	24 291k€	23 583k€	28 258k€	32 790k€
Epargne de gestion	4 786k€	8 662k€	8 546k€	5 622k€	1 182k€
Charges financières	848k€	828k€	764k€	702k€	643k€
Epargne brute	3 938k€	7 834k€	7 782k€	4 920k€	539k€
Remb. capital	1 375k€	1 510k€	1 450k€	1 587k€	1 645k€
Epargne nette	2 563k€	6 324k€	6 332k€	3 333k€	-1 106k€
Dépenses invest.	7 757k€	2 418k€	1 426k€	843k€	13 388k€
Recettes invest.	3 064k€	588k€	367k€	306k€	1 290k€
Résultat antérieur	3 046k€	916k€	5 410k€	10 683k€	13 479k€
Solde net	916k€	5 410k€	10 683k€	13 479k€	275k€
Encours de la dette	21 015k€	17 921k€	16 471 k€	15 072 k€	13 400 k€
Capacité de désendettement (année)	5.34	2.29	2.12	3.27	24

En 2017, les épargnes sont calculées sur des budgets primitifs qui doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Même si l'épargne nette est négative, le remboursement en capital de la dette est couvert par les recettes d'investissement et les résultats antérieurs.

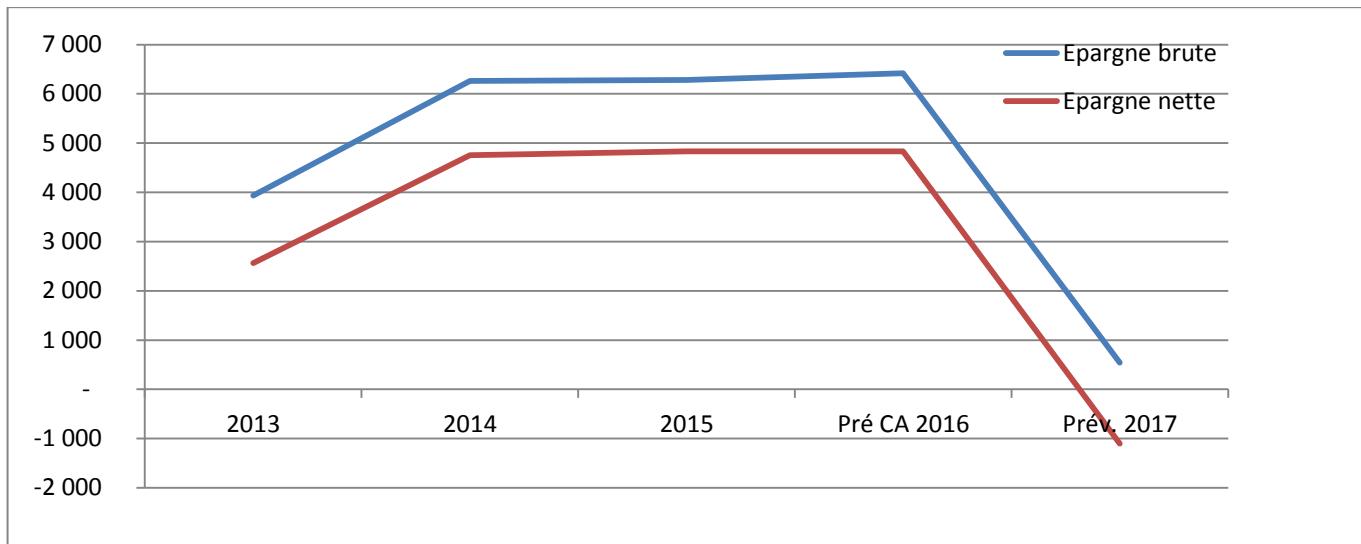
Les recettes de fonctionnement et les excédents reportés permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement, le remboursement de la dette et d'investir. L'épargne nette est la part de recettes de fonctionnement restant pour financer les dépenses d'investissement soit plus de 6 332 k€ en 2015 et une prévision de 3 333 k€ en 2016. Le budget 2017 fait ressortir une épargne négative, mais le remboursement en capital et les investissements sont totalement financés par les résultats antérieurs.

Niveau d'épargnes :



En 2014 et 2015, le SIOM a bénéficié des recettes des CEE pour des montants respectifs de 1 570 876.80 € et 1 498 585.20 €. Ces recettes ont permis d'augmenter l'épargne de gestion.

Sans ces recettes, l'épargne nette s'élève à 4 753 k€ en 2014, 4 834 k€ en 2015 et 4 831 k€ en 2016.



Les recettes issues de la TEOM

Le produit fiscal du SIOM en 2017 est estimé à 23 479 518 € selon les bases prévisionnelles revalorisées de 0,4 %.

Les taux de TEOM 2017 par commune, sont les suivants :

Villes	Population	Bases définitives 2016	PRODUIT 2016				DETERMINATION DE TAUX DE TEOM						
			TEOM		Particip	Total contributions au SIOM		Bases provisoires	TEOM		Particip	Coût du service (2)	
			Montants	Taux		Montants	Taux		Montants	Taux		Montants	Taux
Bures-sur-Yvette	9 925	14 357 827	1 168 727	8,14%		1 168 727	8,14%	14 415 258	1 144 571	7,94%		1 144 571	7,94%
Gif-sur-Yvette	21 359	36 071 530	2 525 007	7,00%		2 525 007	7,00%	36 215 816	2 462 675	6,80%		2 462 675	6,80%
Gometz-le-Châtel	2 625	3 032 467	336 301	11,09%		336 301	11,09%	3 044 597	331 557	10,89%		331 557	10,89%
Igny	10 694	14 689 812	1 376 435	9,37%		1 376 435	9,37%	14 748 571	1 352 444	9,17%		1 352 444	9,17%
Orsay	16 496	29 184 136	2 051 645	7,03%		2 051 645	7,03%	29 300 873	2 001 250	6,83%		2 001 250	6,83%
Palaiseau	32 203	59 277 357	3 770 040	6,36%		3 770 040	6,36%	59 514 466	3 666 091	6,16%		3 666 091	6,16%
Saclay	3 868	6 489 290	450 357	6,94%		450 357	6,94%	6 515 247	439 128	6,74%		439 128	6,74%
St Aubin	718	1 894 084	87 885	4,64%		87 885	4,64%	1 901 660	84 434	4,44%		84 434	4,64%
Vauhallan	1 984	2 559 146	268 199	10,48%		268 199	10,48%	2 569 383	264 133	10,28%		264 133	10,28%
Villiers le Bâcle	1 261	1 653 970	160 104	9,68%		160 104	9,68%	1 660 586	157 424	9,48%		157 424	9,48%
Champlan	2 708	6 657 369	354 172	5,32%		354 172	5,32%	6 683 998	342 221	5,12%		342 221	5,12%
Chevreuse	5 889	10 807 726	771 672	7,14%		771 672	7,14%	10 850 957	753 056	6,94%		753 056	6,94%
Longjumeau	21 913	33 011 540	2 462 661	7,46%		2 462 661	7,46%	33 143 586	2 406 224	7,26%		2 406 224	7,26%
Les Ulis	25 146	49 152 503	2 551 015	5,19%		2 551 015	5,19%	49 349 113	2 462 521	4,99%		2 462 521	4,99%
St Rémy-les-Chevreuse	7 957	16 411 348	1 171 770	7,14%		1 171 770	7,14%	16 476 993	1 127 026	6,84%		1 127 026	6,84%
Villebon-sur-Yvette	10 557	27 961 704	928 329	3,32%	200 000	1 128 329	4,21%	28 073 551	951 693	3,39%	150 000	1 101 693	3,92%
La Ville du Bois	7 307	12 278 051	976 105	7,95%		943 028	7,68%	12 327 163	943 028	7,65%		943 028	7,65%
Linas	6 778	9 426 305	749 391	7,95%		723 997	7,68%	9 464 010	723 997	7,65%		723 997	7,65%
Ballainvilliers	4 040	8 657 196	688 247	7,95%		664 925	7,68%	8 691 825	664 925	7,65%		664 925	7,65%
Monthéry	7 647	12 110 036	962 748	7,95%		930 123	7,68%	12 158 476	930 123	7,65%		930 123	7,65%
Villejust	2 296	5 452 868	280 823	5,15%		280 823	5,15%	5 474 679	270 997	4,95%		270 997	4,95%
Sous totaux autres Com.	203 371	361 136 265	24 091 633	6,67%	200 000	24 215 949	6,71%	362 580 808	23 479 518	6,48%	150 000	23 629 518	6,14%

Les taux baissent de 0.2 % entre 2016 et 2017 pour l'ensemble du territoire à l'exception des 4 nouvelles communes dont le taux baisse de 0.3%, ce qui permet de neutraliser l'impact de l'augmentation de la valeur locative de 0.4% votée lors de la Loi de Finances 2017.

Les taux de la TEOM sont votés par la Communauté Paris-Saclay et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse sur proposition du SIOM.

Seul le taux de la TEOM de Villebon-Sur-Yvette augmente en raison de la diminution progressive de la contribution communale.

Les projets 2017

Le Plan Verre

Pour faciliter le tri du verre, un programme d'extension et de modernisation du parc de conteneurs à verre a été engagé pour un coût total de 450 000 €. En 2016, 16 conteneurs enterrés et semi enterrés ont été installés sur les communes de Longjumeau, Villebon-sur-Yvette, St Rémy-lès-Chevreuse et Igny. En 2017, la mise en place de 23 conteneurs semi-enterrés est prévue.

Déchèterie Ressourcerie

La déchèterie ressourcerie sera située sur le quartier de la ZAC de l'école Polytechnique à la frontière des communes de Saclay, Vauhallan et Palaiseau. L'EPAPS met à disposition un terrain d'une superficie de 7000 m². L'emprise foncière de la déchèterie est estimée à 5400 m².

Cette nouvelle déchèterie doit accueillir les professionnels qui sont actuellement refusés pour raison de saturation de la déchèterie de Villejust. La ressourcerie est un site de récupération et de valorisation. Le lieu de revente sera installé sur une commune du territoire.

La ressourcerie sera pilotée par le porteur retenu suite à un appel à candidature.

Le coût de la construction du projet est estimé à 4 500 000 €. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Régional et de l'ADEME, un emprunt est envisagé à hauteur de 20 % et le solde sera financé en autofinancement.

Le coût net de fonctionnement de la déchèterie est évalué à 1 200 000 € en année pleine à partir de 2019.

Biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les structures produisant plus de 10T de biodéchets par an, doivent les trier à la source en vue d'une valorisation organique.

Les biodéchets sont les déchets alimentaires d'origine végétale et animale et les déchets de jardin.

Le SIOM étudie la possibilité de proposer un service de pré-collecte, collecte et valorisation des biodéchets (hors déchets verts) aux gros-producteurs concernés. Ainsi, le bureau d'étude AJBD-Citexia a été mandaté depuis juin 2016 afin d'étudier la faisabilité technique et financière du service selon une méthodologie en 3 phases.

La 1^{ère} consiste en un état des lieux du gisement des biodéchets afin de recenser les producteurs potentiellement concernés et le gisement collectable.

Les potentiels gros-producteurs concernés sont : les marchés forains, les restaurants : scolaires, d'entreprises, traditionnels, rapides, les grandes et moyennes surfaces et industries.

La 2^{nde} phase a pour objectif de déterminer un scénario du service de pré-collecte, collecte et valorisation selon les critères techniques et économiques

Si le SIOM décide de proposer un service, une 3^{ème} phase consistera en un accompagnement à la mise en place du service auprès des gros-producteurs concernés dans le cadre de la redevance spéciale.

Cet accompagnement portera sur la rédaction des cahiers des charges, la révision de la grille tarifaire de la RS et la communication notamment.

Bâtiment administratif du SIOM

Des travaux de structure et d'aménagement de la salle du comité doivent être envisagés avec l'acquisition de nouveau mobilier et de matériel de sonorisation.

Des travaux de réfection du bâtiment administratif sont à prévoir notamment la toiture, le ravalement, la réparation des murs endommagés par les infiltrations et l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales.

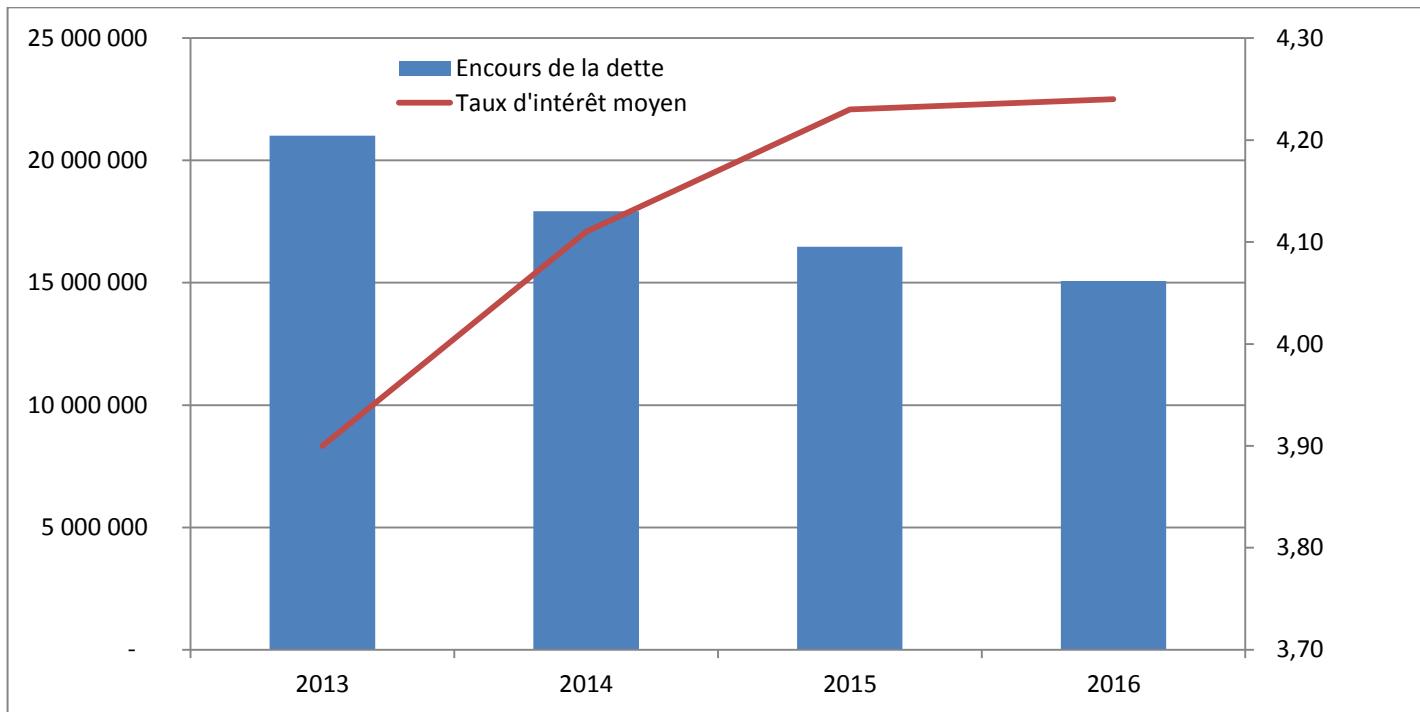
L'encours de la dette

L'encours de la dette au 31/12/2016 s'élève à 5 628 686 € pour le « secteur public » et à 9 443 513 € pour le « secteur privé », soit un encours global de 15 072 199 €.

Le capital restant dû (CRD) du « secteur public » comprend la reprise de l'emprunt du SIRM pour un montant de 71 428.67 €. Cet emprunt a été contracté en 2010 pour une durée de 7 ans d'un montant initial de 400 000 € à un taux fixe de 2.44 % pour l'acquisition de conteneurs. Il prendra fin au 1^{er} trimestre 2018.

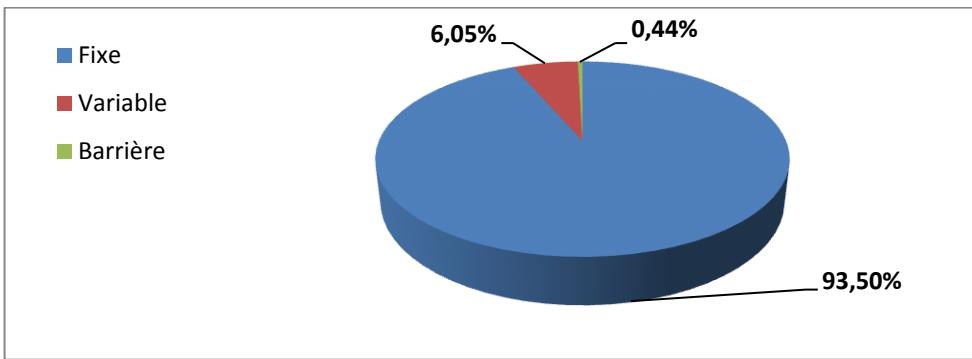
Depuis plusieurs années, le SIOM se désendette en préconisant l'autofinancement pour financer les investissements.

Encours de la dette au 31/12



Plus de 93 % de l'encours de la dette est sur des contrats à taux fixes avec un taux moyen de 4.52 %. L'encours de la dette est « sécurisé » par les contrats en taux fixe, toutefois le SIOM bénéficie très peu des opportunités de baisse des taux. La part des contrats à taux variable représente 6.05%.

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	14 093 032 €	93,50%	4,52%
Variable	912 500 €	6,05%	0,00%
Barrière	66 667 €	0,44%	3,69%
Ensemble des risques	15 072 199 €	100,00%	4,24%

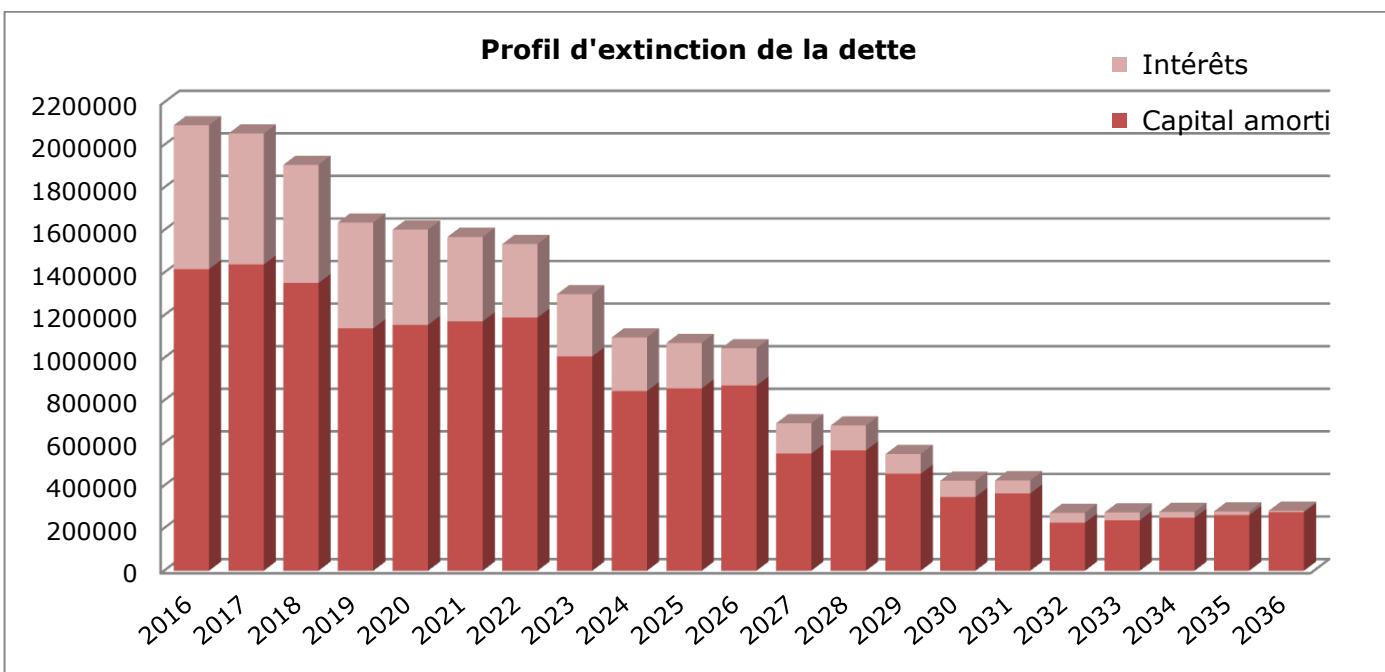


Le contrat à barrière est un contrat à taux fixe à 3.69% tant que l'Euribor 12 mois ne dépasse pas 5.5%. Depuis quelques années, l'Euribor est très bas à moins de 1%. Ce contrat se termine en 2017, il y a peu de risque que l'Euribor dépasse la barre des 5.5%.

La typologie de l'encours de dette du SIOM laisse peu de possibilité aux réaménagements. Les contrats à taux variable sont très favorables avec des marges bancaires inférieures à 1%. Avec un taux moyen de 4.52 %, les contrats à taux fixe offrent également peu de possibilité de réaménagement. Les pénalités s'élèvent entre 480 000 € et 1 200 000 € selon les contrats.

Le SIOM a contracté en 2011, pour une durée de 24 ans, un prêt assorti d'une ligne de trésorerie d'un montant de 3 000 000 €. Tous les ans, des intérêts sont calculés sur l'index Euribor 12M +1.3% quel que soit l'utilisation de la ligne de trésorerie. En 2017, les intérêts sont estimés à 34 700 €. N'ayant aucun besoin de trésorerie, il est envisagé de procéder à un remboursement anticipé définitif de ce contrat. Aucune pénalité n'est due par le SIOM dans ce cas.

Profil d'extinction de la dette sans mobilisation de nouvel emprunt :



Aucun emprunt n'a été mobilisé depuis 2011, le SIOM se désendette.

Capacité de désendettement

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Pré CA 2016
Epargne brute	3 938k€	7 834k€	7 782k€	4 920k€
En cours de la dette	21 015k€	17 921k€	16 471k€	15 072k€
Capacité de désendettement (en années)	5.34	2.29	2.12	3.27

La capacité de désendettement est entre 2 et 3,5 ans depuis 2014.

Pour mémoire, le seuil de surveillance est fixé à 11 ans et le seuil d'alerte à 15 ans.

Il est envisagé de contracter un emprunt sur 15 à 20 ans (équipement / bâtiment) pour financer une partie de la construction de la nouvelle déchèterie. Cet emprunt et l'augmentation des dépenses de fonctionnement (coût de fonctionnement de la nouvelle structure) vont augmenter la durée de capacité de désendettement de la collectivité pour atteindre 6 ans en 2020.

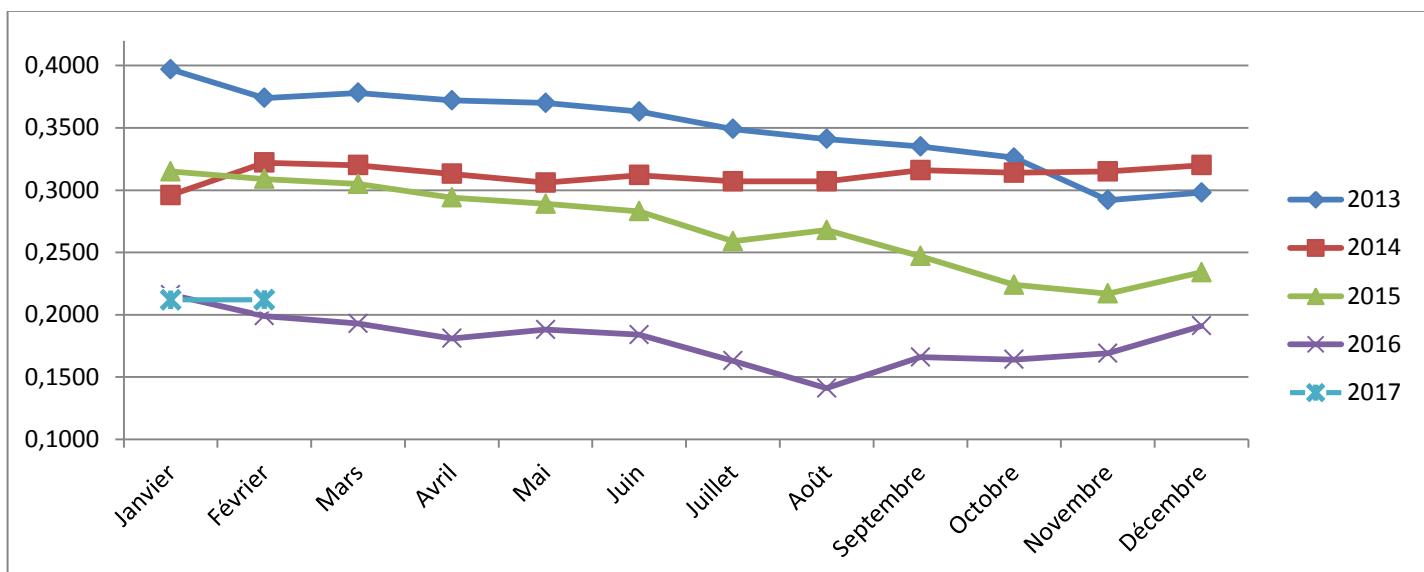
Certificat d'économie d'énergie

En 2012, le SIOM de la Vallée de Chevreuse a signé une convention avec la société Certinergy pour la gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par les travaux de modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique.

Avec la chute des cours des CEE en 2015, la société n'a pas été en mesure d'honorier ce versement et le 31 août 2015 un jugement d'ouverture d'une procédure de sauvegarde a été prononcé.

En 2016, une provision de 1 498 585.20 € a été constituée correspondant à la recette de 2015 qui n'a pas été honorée.

Cours de CEE depuis 2013 :



Depuis l'été 2015, les cours des CEE restent à des niveaux très bas.

L'analyse financière ci-dessous ne comprend pas la prévision de versement des recettes issues du plan de sauvegarde validé par un jugement en date du 28 juin 2016. Ce plan prévoit l'échéancier suivant :

Année de versement	% de la créance	Montant HT
2017	2%	127 151,06
2018	3%	190 726,59
2019	5%	317 877,65
2020	10%	635 755,30
2021	10%	635 755,30
2022	15%	953 632,95
2023	15%	953 632,95
2024	20%	1 271 510,61
2025	20%	1 271 510,61
Total		6 357 553,03

Prospective 2016-2020

Le budget 2017 consolidé est estimé à 33 433 k€ en dépenses de fonctionnement et à 33 972 k€ en recette de fonctionnement.

Les résultats 2016 seront repris par anticipation au budget 2017, ils sont évalués à 13 479 k€.

De nombreux investissements sont projeté pour 2017 pour un montant total de 13 388 k€. Les dépenses d'investissement se répartissent sur 2 axes :

1/ Les travaux liés à l'activité du SIOM :

- Déchèterie ressourcerie : 4 500 000 € pour les pré-études, études et travaux
- Colonnes semi-enterrées et enterrées verres : 1 040 000 €
- Acquisition de bacs : 430 000 €
- Extension du réseau de chaleur : 2 000 000 €

2/ Les travaux de réhabilitation des installations du site de Villejust :

- Mise en sécurité de la déchèterie et de l'accès du site pour 400 000 €
- Travaux de structure de la salle de comité, d'étanchéité et ravalement du bâtiment administratif : 300 000 €
- Réfection de la voirie (y compris le parking BOM) : 500 000 €

Pour les années 2018 à 2020, les hypothèses retenues sont :

- L'intégration du coût de la collecte et de traitement des bio-déchets avec une maîtrise des autres dépenses de fonctionnement,
- l'intégration du coût de fonctionnement de la nouvelle déchèterie de 1 200 000 € à partir de 2019 et 300 000 € en recettes,
- la participation des Eco-organismes risque de baisser ces prochaines années. Par précaution, une baisse progressive est envisagée : -0.5 % en 2018, -1 % en 2019 et -1.5 % en 2020.

	BP 2016	Pré CA 2016	% Réalisatio n	BP 2017	% variation	2018	% variation	2019	% variation	2020
Charges à caractère général	28 363k€	24 944k€	87,9%	30 606k€	-10,0%	27 545k€	1,5%	29 158k€	1,5%	29 595k€
Collecte	14 118k€	13 273k€	94,0%	15 211k€						
Traitemen t des déchets incinérables	8 211k€	6 648k€	81,0%	8 084k€						
Traitemen t : végétaux, encomb. Bio-déchets	989k€	953k€	96,4%	1 429k€						
Tri : emballages, verre	2 163k€	1 298k€	60,0%	2 193k€						
Autres charges à caractère général	1 215k€	1 052k€	86,6%	1 710k€						
Redevance spéciale	55k€	70k€	127,3%	80k€						
CTM	290k€	316k€	109,0%	327k€						
Déchèteries	785k€	870k€	110,8%	1 014k€						
Valorisation énergétique	225k€	236k€	104,9%	251k€						
Exploitation GNV	312k€	228k€	73,1%	307k€						
Dépenses de personnel	1 711k€	1 588k€	92,8%	1 801k€	0,0%	1 801k€	1,0%	1 819k€	1,0%	1 837k€
Autres charges de gestion courante	466k€	227k€	48,7%	383k€	0,0%	383k€	1,0%	387k€	1,0%	391k€
Provision pour créance irrécouvrable	1 499k€	1 499k€	100,0%							
Charges financières	725k€	702k€	96,8%	643k€		590k€		535k€		490k€
Total des dépenses de fonctionnement	32 764k€	28 960k€	88,4%	33 433k€	-9,3%	30 319k€	5,2%	31 899k€	1,3%	32 313k€
Vente de produits résiduels	957k€	749k€	78,3%	831k€		835k€		835k€		835k€
Recette déchèterie	2k€	2k€	100,0%	2k€		2k€		300k€		300k€
Redevance spéciale	650k€	774k€	119,1%	750k€		780k€		780k€		780k€
Valorisation énergétique	3 423k€	3 647k€	106,5%	3 613k€	0,2%	3 620k€	0,2%	3 627k€	0,0%	3 627k€
Vente d'incinération+Mâchefers	2 780k€	2 522k€	90,7%	2 690k€	0,0%	2 690k€	0,0%	2 690k€	0,0%	2 690k€
Vente de GNV	300k€	330k€	110,0%	320k€		320k€		320k€		320k€
Participations Eco-organismes	2 005k€	2 081k€	103,8%	1 918k€	-0,5%	1 908k€	-1,0%	1 889k€	-1,5%	1 861k€
Produit certificat d'économie d'énergie				127k€		0k€				0k€
Produit de la fiscalité	23 652k€	23 652k€	100,0%	23 630k€	0,0%	23 630k€	-0,2%	23 583k€	0,0%	23 583k€
Autres produits + exceptionnels	75k€	123k€	164,0%	91k€		100k€		100k€		100k€
Total des recettes de fonctionnement	33 844k€	33 880k€	100,1%	33 972k€		33 885k€		34 124k€		34 096k€
Epargne brute	1 080k€	4 920k€		539k€		3 566k€		2 225k€		1 783k€
Remboursement en capital	1 618k€	1 587k€	98,1%	1 645k€		1 558k€		1 350k€		1 370k€
Epargne nette	-538k€	3 333k€		-1 106k€		2 008k€		875k€		413k€
Recettes définitives	1 340k€	306k€		1 290k€		2 138k€		2 196k€		492k€
Dépenses d'investissement	6 466k€	843k€		13 388k€		3 000k€		3 000k€		2 000k€
Emprunts à réaliser										
Résultat	-5 664k€	2 796k€	0k€	-13 204k€		1 146k€		71k€		-1 095k€
Reprise des résultats antérieurs		10 683k€		13 479k€		275k€		1 421k€		1 492k€
Résultat final		13 479k€		275k€		1 421k€		1 492k€		397k€
Encours de la dette au 31/12	15 072k€	15 072k€		13 427k€		11 869k€		10 519k€		9 149k€
Capacité de désendettement	13,96	3,06		24,91		3,33		4,73		5,13